

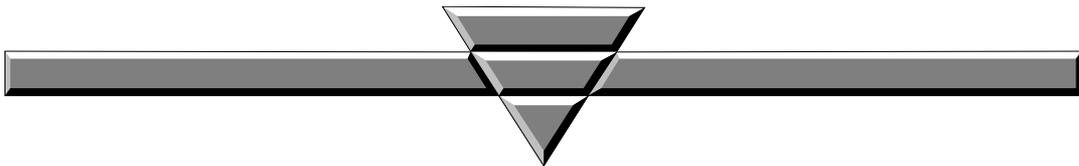


LE DÉPARTEMENT

MAPA : Marché à Procédure Adaptée

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ERASME – MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Parc d'Activités Innovantes - 69930 ST CLEMENT LES PLACES
Tél: 04.74.70.68.40 - Fax : 04.74.70.68.41
E-mail : info@erasme.org



OBJET DU MARCHÉ :

Réalisation d'un prototype de dossier personnes âgées partagées en ligne

Date et heure limites de réception des offres :

Le 20 octobre 2008

Personne publique contractante : **DEPARTEMENT DU RHONE**

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Article premier : Objet de la consultation

1.1 - Objet :

Prestation de réalisation et d'hébergement d'un prototype fonctionnel d'outil en ligne facilitant la coordination médico-sociale gérontologique sur un territoire.

1.2 - Contexte :

Le Département a en charge d'organiser la coordination médico-sociale autour du maintien à domicile de personnes âgées. Pour cela, il aura besoin d'un outil permettant de partager des informations sur chaque personne âgée prise en charge entre les services du Département et des partenaires extérieurs (service d'aide à domicile, professionnels de santé, hôpitaux etc).

Pour définir les besoins d'un tel outil, il souhaite passer par une phase d'expérimentation permettant de tester les fonctionnalités envisagées et d'identifier les points forts et les problèmes, les impacts en organisation et le lien à faire avec des dispositifs de saisie mobile.

1.3 - Mission :

La prestation consistera :

-à développer le prototype d'application en ligne conformément à l'annexe technique ci jointe (il est autorisé d'utiliser une plateforme déjà existante qui répondrait aux attentes). En intégrant en cours de développement les remarques et évolutions demandé par le Département. Il s'agit d'un contexte de programmation agile, où le prototype doit pouvoir évoluer simplement dans son interface et ses fonctionnalités pour pouvoir les tester in-situ. Le prototype doit être opérationnel fonctionnellement même s'il n'est pas développé pour une évolution importante ou une montée en charge.

-à exploiter (héberger sur un site web sécurisé, assurer les sauvegardes journalières, restaurations éventuelles...) ce prototype pendant une durée de un an renouvelable une fois.

-Pendant la durée d'exploitation, le prestataire pourra avoir à modifier et faire évoluer le produit.

1.4 - Éléments attendus :

Le prestataire devra développer un prototype s'appuyant sur des technologies libres (PHP-Mysql à priori. Tout autre choix devra être argumenté).

Il devra l'héberger sur un serveur sécurisé garantissant la confidentialité des données. Le titulaire devra fournir un dossier complet permettant l'élaboration de la déclaration CNIL nécessaire à cette expérimentation.

Le prestataire devra préciser si les sources du prototype sont livrées et sous quelles conditions (licence). Nous n'imposons pas un prototype open source si cela permet d'utiliser un produit répondant à nos attentes et déjà développé, mais la livraison des sources serait un plus.

Le prestataire indiquera toute les éléments techniques liés à l'hébergement du prototype en particulier sans que la liste soit exhaustive: disponibilité du service, tâches d'administration réalisées...

1.5 - Délais:

La première version du prototype devra être opérationnelle dans un délai de 2 mois à partir de la date de commande.

1.6 - Offre financière :

Les candidats doivent chiffrer :

- Un coût forfaitaire de développement du prototype
- Un coût à la journée de développement complémentaire.
- Les pénalités de retard qu'ils proposent
- Préciser la période de garantie
- Les coûts d'hébergement et d'exploitation

Article 2 : Conditions de la consultation

2.1 - Etendue de la consultation

Le présente marché à procédure adaptée est soumis aux dispositions des articles 28 et 40.2 du Code des marchés publics.

2.2 - Modifications de détail au dossier de consultation

La personne responsable du marché se réserve le droit d'apporter au plus tard 15 jours avant la date limite pour la remise des offres, les modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Les candidats souhaitant candidater sont invités à se signaler en envoyant un email d'intérêt à yamartin@erasme.org afin d'être notifiés d'éventuelles modifications du dossier de consultation.

2.3- Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **6 mois** à compter de la date limite de réception des offres.

2.4 - Mode de règlement du marché

Le mode de règlement est le virement. Le délai de paiement ne peut excéder 45 jours conformément à l'article 96 du code des marchés publics.

2.4 - Commande :

Le bon de commande sera notifié par la personne responsable du marché par voie postale ou par fax.

Article 3 : Présentation des candidatures et offres

Le présent dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française.

Chaque candidat aura à produire un projet de marché comprenant les pièces suivantes :

- ✓le présent document, daté et signé
- ✓une proposition financière
- ✓un mémoire technique
- ✓les délais de réalisation et une proposition de planning
- ✓les références de l'entreprise

Article 5 : Jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- **Qualité technique du mémoire pour 40% de la note**

- **Coût pour 30% de la note**
- **Délais de réalisation pour 20% de la note**
- **Références pour 10 % de la note**

Le jugement des offres donnera lieu à un classement des offres. L'offre la mieux classée sera retenue.

Article 6 : Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les candidats transmettent leur offre (par courrier, par mail ou par fax) avant le 20 octobre 2008 et ce, à l'adresse suivante :

**DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ERASME – MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Parc d'Activités Innovantes
69930 ST CLEMENT LES PLACES
Tél: 04.74.70.68.40 - Fax : 04.74.70.68.41
E-mail : yamartin@erasme.org**

Les plis qui seraient remis après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Cachet de l'entreprise

Date et signature du candidat